

Dossier de presse

### Contact presse

Conseil général de l'Ain  
Direction de la communication  
Céline Moyne-Bressand  
tél. 04 74 22 98 33  
celine.moyne-bressand@cg01.fr  
www.ain.fr

**PRÉSERVER**  
notre qualité de vie

# Mobilité et biodiversité L'Ain primé

Remise du prix  
Jeudi 9 décembre 2010

## Mobilité et biodiversité : l'Ain primé !



Le Conseil général de l'Ain et le Centre ornithologique Rhône-Alpes (Cora) ont été primés, le 28 octobre dernier à Metz, au concours organisé par l'Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité (Idrim) pour son action en faveur de la biodiversité et notamment l'aménagement d'un habitat adapté pour les chauves-souris sous le pont des pierres à Montanges, lors de sa remise en état.

Le jury a apprécié la démarche progressive et pédagogique du Conseil général de l'Ain qui obtient des résultats impressionnants pour un coût d'aménagement modeste (12 190 € HT). Le travail scientifique effectué en partenariat avec le Cora a également été remarqué.

## Dans l'Ain, des aménagements qui respectent la biodiversité

### • Une prise en compte dans la politique départementale « aménagement et entretien » des ouvrages d'art

En 2007, le ministère en charge de l'environnement a élaboré un plan national de restauration de l'habitat des chiroptères (chauves-souris) et a confié au Centre ornithologique Rhône-Alpes la réalisation d'un plan régional, puis d'une déclinaison propre dans chacun des départements. Le Conseil général de l'Ain a souhaité s'associer à ce plan régional en attribuant au Cora un financement de 18 000 €, au titre des espaces naturels sensibles, pour un programme d'actions spécifiques de protection, d'inventaire et de connaissance des chiroptères dans l'Ain.



### • Un aménagement exemplaire : le pont des pierres à Montanges

La galerie du pont des pierres, ancienne galerie EDF, est une réserve naturelle régionale (R.N.R.) composée d'une population exceptionnelle de chiroptères. Joutant cet espace remarquable par sa biodiversité animale, se trouve le pont des pierres, sur la commune de Montanges. L'importante restauration du pont a constitué une opportunité pour réaliser quelques travaux favorisant l'installation estivale de colonies de chauves-souris : un projet exemplaire et transversal de partenariat mené entre le Conseil général de l'Ain (direction des routes et service environnement), le Cora-Ain et la R.N.R.

## L'aménagement

Les conditions thermiques sous le pont ont été améliorées en fermant la partie centrale de l'ouvrage. Des « chiroptières » (ouvertures pour permettre l'accès aux chauves-souris) ont été créées et des portillons ont été installés pour contrôler la présence des chauves-souris. A l'intérieur de la zone cloisonnée, plusieurs tasseaux, planches en bois brut non traité, et des briques plâtrières ont été disposés afin que les chauves-souris puissent s'accrocher et se suspendre. Des briques ont été également installées au niveau de la clef de voute, à l'extérieur de cette zone. Des thermomètres / hygromètres enregistreurs ont été placés après les travaux afin d'observer dès l'été 2009 les variations de température et d'humidité dans l'aménagement.



## Les résultats

Depuis un an, les observations réalisées confirment la présence régulière de deux « Grands Rhinolophes ». Sur les briques posées à l'extérieur du pont, des « Pipistrelles sp » ont été observées, ainsi qu'un « Vesper de Savi », très rare dans l'Ain.

## Extension de la démarche à tous les ouvrages d'art

Suite à cette expérience réussie de rénovation d'ouvrage d'art et de prise en compte de la diversité biologique et des enjeux environnementaux, le Conseil général de l'Ain a décidé d'étendre cette démarche à d'autres chantiers.

Quatre restaurations d'ouvrages d'art ont également fait l'objet d'aménagements pour le respect des chauves-souris :

- le viaduc de Cheignieu-la-Balme (RD 41c),
- le pont de Trépont à Hauteville-Lompnes (Rd 21bis),
- le pont de Muffieu à Chavillieu (RD 32a),
- le pont sur le Séran (RD 39c).

Outre les chauves-souris, une autre espèce sera bientôt prise en compte sur le pont de Loyettes sur la RD 20 : les hirondelles de fenêtre.